
APPEL A COMMUNICATIONS

Atelier pour les 9^{èmes} Rencontres des études africaines en France

29 juin au 02 juillet 2026 (Aubervilliers)

Le droit international depuis l’Afrique : usages, critiques et reconfigurations

Cet atelier propose d’explorer la manière dont le droit international est saisi, critiqué et reconfiguré à partir des contextes africains. Loin de réduire l’Afrique à une périphérie juridique réceptrice de normes produites ailleurs, il s’agit ici de reconnaître et d’interroger sa capacité d’agir en tant que productrice de normes, de pratiques et de savoirs juridiques dans l’espace international.

Dans une perspective à la fois critique et interdisciplinaire, l’atelier examinera la diversité des productions de droit international et des appropriations du droit international sur le continent africain, en tenant compte des dynamiques historiques (héritages coloniaux, luttes d’indépendance, non-alignement, panafricanisme juridique), mais aussi des reconfigurations contemporaines : litiges devant les juridictions internationales, mobilisation du droit dans les forums multilatéraux, stratégies juridiques des acteurs étatiques et non étatiques, montée en puissance des organisations régionales, ou encore émergence de « doctrines juridiques africaines ».

En mettant en lumière les multiples scènes où se joue l’internationalisation du droit depuis l’Afrique – qu’il s’agisse de cours régionales, de forums diplomatiques, de mobilisations sociales ou de productions académiques –, l’atelier entend aussi questionner les hiérarchies épistémiques qui structurent encore trop souvent le champ du droit international. Il s’agira ainsi de penser l’Afrique non seulement comme un lieu d’application ou de contestation du droit international, mais comme un espace actif de création, d’innovation et de renouvellement des paradigmes juridiques.

Les discussions porteront notamment sur les productions normatives, les usages politiques et sociaux du droit international, les formes de « critique juridique » formulées depuis les Afriques ainsi que sur les recompositions institutionnelles qui traduisent une volonté d’infléchir les rapports de force juridiques à l’échelle globale. Le droit international y sera analysé non comme un bloc monolithique, mais comme un champ de circulations épistémiques, d’interprétations concurrentes et de réappropriations situées.

En valorisant les perspectives africaines, cet atelier vise à contribuer à la décentration du droit international et de son étude, et à enrichir la réflexion sur ses transformations par et depuis les Afriques. Il s’adresse aux chercheur·se·s en droit, science politique, histoire, anthropologie, ainsi qu’aux praticien·ne·s du droit international.

À titre indicatif, les communications peuvent s'inscrire dans l'un des sous-questionnements suivants :

- *Histoires et héritages juridiques*
Comment les héritages coloniaux, les luttes d'indépendance, le panafricanisme ou le non-alignement ont-ils façonné et continuent-ils d'influencer les rapports de l'Afrique au droit international ?
- *Institutions et acteurs*
Quels rôles jouent les juridictions régionales et internationales, les organisations continentales, ainsi que les acteurs étatiques et non étatiques africains dans la production et l'appropriation du droit international ?
- *Pratiques et usages situés*
De quelles manières les acteurs africains mobilisent-ils le droit international dans les arènes diplomatiques, sociales ou politiques, et comment ces usages transforment-ils ses significations et ses effets ?
- *Épistémologies et critiques du droit*
Quelles critiques et quelles « doctrines juridiques africaines » émergent dans le champ du droit international, et comment contribuent-elles à questionner les hiérarchies épistémiques et à renouveler ses paradigmes ?
- *Représentations du droit dans la culture populaire en Afrique*
Comment le droit international est-il représenté dans la littérature, le cinéma, le théâtre et la musique africaines ? Dans quelle mesure ces représentations font-elles écho avec une vision positiviste, idéaliste-jusnaturaliste ou critique du droit international ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Les chercheuses et chercheurs désirant participer à l'atelier doivent présenter leur proposition de communication (titre + résumé de 300 mots maximum + courte biographie), rédigée en français ou en anglais, **au plus tard le jeudi 6 novembre 2025**. Celle-ci devra être envoyée aux adresses suivantes : martial.manet@um6p.ma et sabenjamin.traoré@um6p.ma

Les chercheuses et chercheurs dont les propositions auront été retenues devront confirmer leur présence **au plus tard le vendredi 14 novembre**.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront **à la charge des intervenantes et intervenants** qui doivent se rapprocher de leurs établissements, unités, laboratoires d'affiliation pour une prise en charge.

RESPONSABLES DE L'ATELIER

Martial Manet, *Assistant Professor*, Université Mohamed VI Polytechnique (Rabat), chercheur à l'*Africa Institute for Research in Economics and Social Sciences*, chercheur associé à l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (Paris 1)

martial.manet@um6p.ma

Benjamin Sâ Traoré, *Associate Professor*, Université Mohamed VI Polytechnique (Rabat), chercheur à l'*Africa Institute for Research in Economics and Social Sciences*, *Extraordinary Lecturer* au *Centre for Human Rights (University of Pretoria)*

sabenjamin.traoré@um6p.ma